



Le 7 avril 2021

Adina Georgescu
Ligne directe : 514.871.5494
acgeorgescu@millerthomson.com

PAR COURRIEL ET PAR SDÉ

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : 7^{ème} Demande amendée pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère Inc. pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demandes de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1er janvier 2021 et du 1er janvier 2022 (« Demande »)
Dossier de la Régie : R-4122-2020 (Phase 3B)
Notre dossier : 111216.0114

Chère consoeur,

Par la présente, Gazifère souhaite informer la Régie qu'elle prévoit déposer, au cours des prochaines semaines, une version révisée de son dossier tarifaire 2021.

État de la situation

Au cours des derniers jours, Gazifère a constaté qu'une étape essentielle du processus d'élaboration de sa prévision volumétrique a été omise, occasionnant une surestimation des volumes moyens pour la clientèle résidentielle. Cette erreur est notamment attribuable au rythme de travail accéléré dans lequel opère l'équipe réglementaire depuis un certain temps déjà. Les récents changements organisationnels dans l'entreprise ont également contribué à cette omission.

En effet, au stade de la révision de ses prévisions, Gazifère utilise un facteur de conservation, lorsque requis, qui permet de respecter la tendance de consommation moyenne établie sur la base de données réelles historiques d'un ou de plusieurs groupements de clients. Ce facteur d'ajustement permet de corriger les anomalies qui peuvent être générées par l'outil de prévision volumétrique utilisé par Gazifère. Ainsi, si la consommation moyenne d'un ou de plusieurs groupements de clients s'écarte de la tendance établie par les données de consommation réelles historiques et qu'il n'existe aucune justification permettant d'expliquer ce phénomène, Gazifère effectue alors une correction ponctuelle des données. Or, en 2021, cette étape ultime a été omise par inadvertance, résultant en une surestimation substantielle des volumes prévus pour le marché résidentiel.

Gazifère considère que l'impact de cette erreur est suffisamment important pour requérir minimalement une mise à jour de la projection volumétrique pour l'année 2021, et par incidence, des revenus anticipés et de la stratégie d'allocation des coûts entre les tarifs.

Gazifère investit actuellement tous les efforts nécessaires pour corriger le dossier dans les meilleurs délais.

Impacts

De manière préliminaire, l'impact de cette erreur se traduit par une surévaluation de volumes pour le marché résidentiel estimé à environ 4M m³.

Par ailleurs, la révision du dossier pour corriger cette surestimation permettra à Gazifère d'ajuster également à la hausse les volumes du marché commercial. En effet, Gazifère a présentement une meilleure connaissance qu'elle n'avait au printemps 2020, soit au moment d'établir sa prévision initiale, des impacts de la pandémie sur la consommation de sa clientèle. Gazifère dispose aujourd'hui de données réelles relatives aux volumes de l'année 2020 et des mois de janvier et février 2021, ce qui lui permettra d'ajuster les volumes prévus pour le marché commercial. L'impact de cet ajustement à la hausse des volumes du marché commercial est estimé à environ 4M m³. Gazifère juge qu'il est au bénéfice de la clientèle de revoir également les volumes prévus pour ce secteur de marché en s'appuyant sur les données les plus récentes. Il va sans dire que l'établissement de la prévision pour l'année 2021 a constitué une situation particulièrement exceptionnelle, puisqu'au moment d'établir cette prévision, Gazifère devait tenter d'anticiper, pour la première fois dans son histoire, l'impact d'une pandémie mondiale sur la consommation de sa clientèle. Il est également exceptionnel et inusité que plusieurs mois plus tard, en raison d'une erreur sans lien avec la prévision pour le marché commercial, Gazifère ait l'opportunité de mettre à jour la prévision volumétrique de son dossier tarifaire en bénéficiant de données réelles maintenant disponibles.

À la lumière de ce qui précède, Gazifère n'anticipe pas que les ajustements susmentionnés affectent son plan d'approvisionnement.

Toutefois, cet ajustement aura vraisemblablement pour effet d'accentuer le manque à gagner pour l'année 2021 d'environ 500 000\$ en raison de l'écart tarifaire entre la clientèle résidentielle et la clientèle commerciale.

Calendrier

Gazifère est consciente de l'effet possible de la situation ci-haut décrite sur le calendrier réglementaire établi pour la phase 3B du présent dossier. C'est la raison pour laquelle elle souhaitait informer la Régie de la situation dans les meilleurs délais. Dans les prochains jours, Gazifère sera en mesure de confirmer la date à laquelle elle prévoit déposer les pièces qui auront été révisées en raison des ajustements susmentionnés.

Enfin, il importe également de souligner que la mise à jour relative à l'année 2022 prévue dans le cadre de la phase 5 du présent dossier inclut notamment une mise à jour des volumes. Afin de concentrer ses efforts sur la révision de la preuve relative à l'année 2021, Gazifère entend limiter sa révision actuelle à cette année. Les ajustements applicables aux volumes de l'année 2022 seront effectués dans le cadre de la phase 5.



Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON senci

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Adina Georgescu', written on a white background with a thin black border.

Adina Georgescu
ACG/

c.c. (par courriel seulement)
Me Geneviève Paquet (GRAME)
Me Pierre-Olivier Charlebois (FCEI)
Me Steve Cadrin (ACEF de l'Outaouais)
Me Dominique Neuman (S.É.-AQLPA)

